

17 juillet 2014



OUVREZ VOS YEUX

(ouvrez les yeux)



ENFIN... NOUS OBTENONS...

DEPUIS TANTÔT FO DGFIP SE BAT POUR QUE LES «POINTS NOIRS» (CARENCE DE PERSONNEL) PUISSENT SE RÉSORBER.

ET NOUS AVANÇONS
APRÈS POINTE-NOIRE,

MARIE-GALANTE,

POINTE-À-PITRE,

ENFIN UN EFFORT EST FAIT SUR BTMH,

PAIERIE DÉPARTEMENTALE

ET CAPESTERRE-BELLE-EAU!!!

MAIS, LE COMBAT CONTINUE CAR C'EST L'ENSEMBLE DES SERVICES DE LA DRFIP QUI CONNAÎT UN SURCROÎT DE TRAVAIL

COMPTE-RENDU CAPL N°2 - MUTATIONS

La CAPL de mutation de la catégorie B, mouvement au 1er septembre 2014, s'est tenue le jeudi 17 juillet 2014 à 9 heures.
M. ROTHÉ, le DRFIP en a assuré la présidence.

Un point unique était à l'ordre du jour :

- Mouvement local d'affectation des contrôleurs des Finances publiques au 1^{er} septembre 2014.
25 contrôleurs sollicitaient une mutation dont 13 arrivaient dans le département.

1/Affectations nationales sur RAN / Mission - Structure :

7 contrôleurs ont été affectés au niveau national.

4 contrôleurs n'ont pas obtenu satisfaction à leur demande de mutation.

FO DGFIP Guadeloupe a voté l'ABSTENTION car si des agents ont obtenu leur vœu, d'autres attendent depuis plusieurs mouvements.

2/Affectations locales à la disposition du Directeur (ALD):

18 contrôleurs ont été mis à la disposition du Directeur. **Le choix de leur affectation relevant de la décision de la Direction, il n'y a donc pas de vote.**

COMPTE-RENDU CAPL N°2

RECOURS EVALUATION

La CAPL de recours d'évaluation de la catégorie B s'est tenue le jeudi 17 juillet 2014 à 10 heures 10.

M. ROTHÉ, le DRFIP en a assuré la présidence.

La réserve était de: 3x1 mois et 2x2 mois.

20 contrôleurs ont effectué cette année un recours auprès de l'Autorité hiérarchique dont 5 ont demandé et obtenu un entretien.

14 contrôleurs ont sollicité un recours auprès de la CAPL.

10 contrôleurs ont demandé la révision de la reconnaissance de leur valeur professionnelle (réduction d'ancienneté d'1 mois ou 2 mois) et souhaité également des modifications de leurs appréciations/tableau synoptique.

4 contrôleurs ont sollicité uniquement la révision de la reconnaissance de la valeur professionnelle.

Résultat de la CAPL:

- dossier n°1 demandait la révision du tableau synoptique et n'obtient pas satisfaction. **Vote FO: CONTRE (dossier défendu par FO).**
- dossier n°2 demandait une réduction d'ancienneté (1 mois ou 2) et la révision de la reconnaissance de la valeur professionnelle et n'obtient qu'1 mois. **Vote FO: POUR POUR L'OBTENTION DU MOIS et CONTRE le maintien de la reconnaissance de la valeur professionnelle en l'état.**
- dossier n°3 sollicitait une réduction d'ancienneté de 2 mois et n'obtient pas satisfaction. **Vote FO: ABSTENTION.**
- dossier n°4 sollicitait la révision de la valeur professionnelle (2 mois) ainsi que la modification des appréciations et obtient uniquement la modification des appréciations. **Vote FO: ABSTENTION.**
- dossier n°5 demandait une réduction d'ancienneté de 2 mois ainsi que la modification des appréciations et obtient un mois de réduction et la modification des appréciations. **Vote FO: POUR.**
- dossier n°6 demandait une réduction d'ancienneté de 2 mois ainsi que la modification des appréciations et obtient un mois de réduction et la modification des appréciations. **Vote FO: POUR.**
- dossier n°7 sollicitait une réduction d'ancienneté de 2 mois ainsi que la modification des appréciations et obtient 2 mois de réduction et la modification des appréciations. **Vote FO: POUR.**
- dossier n°8 sollicitait une réduction d'ancienneté de 2 mois et n'obtient rien. **Vote FO: CONTRE.**
- dossier n°9 demandait une réduction d'ancienneté d'1 ou 2 mois ainsi que la modification des appréciations et n'obtient qu'une mention d'encouragement. **Vote FO: CONTRE.**

- dossier n°10 demandait la révision de la reconnaissance de la valeur professionnelle (1 ou 2 mois) et des appréciations et obtient une réduction d'ancienneté de 1 mois ainsi que la modification des appréciations. **Vote FO: POUR (Dossier défendu par FO).**
- dossier n°11 demandait une réduction d'ancienneté de 2 mois et obtient satisfaction. **Vote FO: POUR (dossier défendu par FO).**
- dossier n°12 sollicitait une réduction d'ancienneté d' 1 mois et l'obtient. **Vote FO: POUR.**
- dossier n°13 sollicitait une réduction d'ancienneté (2 mois) et la modification des appréciations et n'obtient rien. **Vote FO: CONTRE.**
- dossier n°14 demandait une réduction d'ancienneté de 2 mois et la modification des appréciations et obtient partiellement satisfaction (modification des appréciations). **Vote FO: POUR cette modification et CONTRE le maintien de la valorisation.**

Les représentants **F.O.-DGFIP** Guadeloupe:
 Jocelyne GUINOT, titulaire
 Maude DOLMEN, experte

FO DGFIP,
une démarche pro-active

Moins de dossiers à défendre en CAPL RECOURS
 c'est parce que **FORCE OUVRIERE vous**
accompagne en amont pour la préparation de votre
 entretien d'évaluation.



**AVEC
 VOUS**

**POUR
 VOUS**

**MAIS
 PAS
 SANS
 VOUS**

VOUS POUVEZ TOUJOURS NOUS CONTACTER AU MÉL SUIVANT:

fo.drifip971@dgfip.finances.gouv.fr

**Bulletin
 d'adhésion**



Nom:..... **Prénom:**.....
N° Agora:.....**Mél:**.....
Grade :.....**Quotité de temps de travail:**.....
Affectation :.....

déclare vouloir adhérer au Syndicat National Force Ouvrière des
 Finances Publiques (F.O. DGFIP).

Fait à....., le.....
 Signature